

La faim et les moyens

Journée de l'alimentation. Donc journée de la faim. Une terre qui produit largement de quoi nourrir tous ses habitants et qui pourtant laisse sur sa faim un homme sur cinq. Déséquilibre tragique entre les besoins vitaux et la production, la distribution de la nourriture.

Maintenant nous le savons: ces visages émaciés, ces regards fixes, ces membres étiolés, ces ventres vides et paradoxalement gonflés — toute cette iconographie de la faim que nous transmettent les médias — ne sont pas une fatalité.

Les causes de cette situation scandaleuse sont d'ordre économique et social; encouragement des exportations au détriment des besoins locaux, utilisation des aliments de base comme le soja et les céréales pour nourrir le bétail de boucherie — six kilos de grain pour un kilo de viande — répartition inégale des terres cultivables, transports et stockage insuffisants.

Journée de l'alimentation. Les Nations Unies pensent à un nouveau droit de l'homme: le droit à une alimentation suffisante; comme si sans celui-là les autres ont jamais eu un sens quelconque. Le président Honegger a fait une déclaration radiotélévisée, comme pour le 1^{er} août ou la journée de l'Europe. La faim serait-elle déjà une institution? On aurait pu attendre un peu plus des autorités d'un pays qui croule sous les calories.

A Lausanne des organisations de paysans, de consommateurs, d'écologistes, de tiers-mondistes ont invité à un forum; le sort de l'agriculture suisse, notre manière de manger et la protection de l'environnement ont été mis en relation avec le scandale de la faim. La balle est maintenant dans notre assiette.

Toutes ces manifestations doivent favoriser une

prise de conscience. Y parviendront-elles? L'estimation est difficile, mais le bruit est toujours préférable au silence. Au-delà de la connaissance des faits reste posée la question des possibilités d'action. C'est la tragédie des grandes causes que de laisser l'individu impuissant: les mécanismes sont si lourds, l'événement si lointain, la responsabilité si diffuse...

L'action concrète, personnelle reste pourtant possible. Elle n'a certes pas le brillant et la cohérence du discours intellectuel; elle est modeste, désespérément modeste parfois, mais elle engage ceux qui s'y lancent.

La coopérative d'alimentation Radevil, créée à Genève ce printemps, illustre ces possibilités d'action: projet concret qui vise à changer les rapports entre consommateurs et producteurs, à recréer la transparence des conditions sociales et techniques de production. Mettre en contact direct celui qui produit et celui qui consomme, c'est refuser l'anonymat et les circuits occultes de l'alimentation; c'est refuser de digérer en bonne conscience tout en s'indignant de la misère et de l'injustice.

J. D.

N.B. Adresse utile: Radevil, c/o Lachal, 27, route de la Gare, 1242 Satigny.

ALIMENTATION

En amont de l'assiette

D'un scandale à l'autre, les consommateurs ont appris à se méfier de ce qui tombe dans leur assiette. Saine préoccupation, dûment entretenue par toutes sortes de livres plus ou moins sérieux, au titre délibérément inquiétant: «Le festin empoisonné» (Rapport Nader, 1970), «L'alimentation suicide» (Gerald Messadié, 1973), «Bon appétit,

SUITE ET FIN AU VERSO

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 656 21 octobre 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
Catherine Dubuis
Gil Stauffer

656

SUITE DE LA PAGE PRÉCÉDENTE

En amont de l'assiette

Messieurs» (Cohen et Lourbet, 1976). Bref, si nous n'y prenons garde, l'assassin s'invite à notre table, à la maison comme au restaurant.

Mais il ne suffit pas de tirer l'alarme. Il faut pousser un peu l'analyse, chercher pourquoi et comment la nature, réputée bien faire les choses, nous livre désormais des produits engendrant à juste titre la méfiance.

Bref, il faut remonter en amont de l'assiette, pas seulement jusqu'au magasin ou à l'entrepôt de gros, ni même jusqu'à l'usine de transformation ou de conditionnement, mais plus haut encore, tout au haut, au niveau de la production agricole et de ses facteurs.

LES «CONTRAINTES»

Alors on retrouve la source des problèmes, ceux qui mettent en danger les revenus des producteurs et la santé des consommateurs. On voit tout le réseau de «contraintes» technologiques, économiques, pratiques, écologiques et légales dans lesquelles se débat l'agriculture. Comment peut-elle faire face à tant d'impératifs contradictoires à la fois? Modernisation nécessaire et endettement déjà trop lourd. Extension du domaine souhaitable et terrains hors de prix. Diminution de la charge agrochimique pour l'environnement et nécessité tout aussi vitale d'un revenu en fin de campagne. Subventions pour la fermeture des étables et mesures pour l'encouragement de la garde de bétail en montagne. Contingentement laitier et veau blanc ici, et la faim dans le monde. Bref, un tableau fou, coloré par un dément daltonien.

Pour sortir de là, tout le monde est d'accord, il faudrait commencer par brûler toute la législation

agricole. Mais personne n'ose frotter l'allumette — pas même les militants de l'UPS et on les comprend.

Force est donc d'accommoder le système, de proposer des améliorations, assez réelles pour apparaître comme de véritables alternatives. Il en existe, même en Suisse: lutte intégrée, production biologique, modification des habitudes d'alimentation, paiements directs, prix différenciés, limitation des importations de fourrages, lutte contre la spéculation foncière.

De tout cela, des fausses contraintes comme des alternatives possibles, le Parti socialiste suisse — mais oui — parle dans un excellent dossier, préparé par Rudolf Strahm, ingénieur-chimiste ETS de formation et vulgarisateur de vocation. On se souvient de son petit bouquin «Pays industrialisés - pays sous-développés», avec des schémas sur la page de gauche et des documents en face pour les expliquer et les commenter. Même présentation, graphiquement beaucoup plus soignée et imaginative encore, pour le nouveau dossier du PSS, intitulé «Chemie im Kochtopf» et actuellement en cours de traduction.

Fondamental.

Rien d'autre à en dire.

COURRIER. DES LOBBIES SANS FREINS

Ecole et économies

«Des lobbies sans freins» (DP 655, page 1)... Il y a probablement des endroits en Suisse romande où on est plus sensible que d'autres à certaines critiques. Mais je pense que d'autres lecteurs préoccupés par la situation de l'école auront eu, en abordant le dernier tiers de cet article, l'impression de vivre la fable du pavé de l'ours.

De manière générale, dans le secteur scolaire comme dans celui des dépenses sociales, pour

lequel l'auteur plaide fort justement, il me semble que la tendance est plutôt à l'économie. Je ne m'étendrai pas sur le volume (!) des crédits (en temps et en argent) alloués à la formation des enseignants chargés d'appliquer prochainement les nouvelles méthodes que le Département de l'instruction publique du canton de Vaud a choisies; ni sur la suppression des cours à option dans le canton de Neuchâtel; ce sont des sujets que d'autres sont certainement plus à même de traiter que moi. Je citerai un exemple tout récent.

Dans la commune où je réside, on vient d'enterrer un projet de construction scolaire à cause de son coût trop élevé. C'est vrai que la somme prévue représentait une part assez impressionnante du budget communal. Mais ce ne sont pas les enseignants qui avaient réclamé une salle omnisports de mille places, ni un parc à voitures où chacun aurait pu placer trois ou quatre voitures... Cela concernait plutôt les sociétés locales qui, à la différence des écoles, regroupent essentiellement des personnes en âge d'aller aux urnes.

Il n'empêche: tous ces investissements étaient mentionnés sous la rubrique «Ecole» et, une fois de plus, «l'affaire» a renforcé l'idée que ce sont les écoles qui coûtent le plus (tout en ne rapportant rien...).

Faut-il vraiment que dans «Domaine Public», on embouche ces trompettes-là?

Quant à placer les enseignants entre les «rois du béton» et les «princes de la santé», il me semble que c'est simplement témoigner d'une information très lacunaire!

S. C.

Réd. Démonstration implacable d'un cas particulier où l'Ecole fait les frais d'une volonté démagogique d'«économies». Dont acte.

Il reste que l'appétit des institutions qui ont pignon sur rue doit être contrôlé de près. Y compris l'école. Mais qui contrôlera, par quels canaux, comment? C'était la question que posait le petit

texte publié dans le dernier numéro de «*Domaine Public*». Cette interrogation tient une bonne place dans la réflexion actuelle de l'équipe de rédaction du journal.

Cela dit, il est vrai que pour certains milieux conservateurs, les économies ne sont qu'un moyen parmi d'autres de paralyser le développement de la politique sociale et de sauvegarder les privilèges. Sans marcher sur ces brisées-là, il y a matière à chercher où économiser vraiment, à faire des propositions pour remettre l'organisation de l'Etat sur les rails d'un service public bien compris, moins dépensier et plus efficace, pour le plus grand bénéfice de la collectivité dans son ensemble. Ces trompettes-là, nous les emboucherons encore.

SURVEILLANCE DES PRIX

Les méandres démocrates-chrétiens

Les voies du Seigneur sont réputées insondables. Que dire alors des méandres du Parti démocrate-chrétien à propos de la surveillance des prix, qui auront mis à dure épreuve les consciences des sympathisants et militants de cette formation dont les mots d'ordre font une partie de la vie politique suisse.

Suivra qui pourra:

17/18 octobre 1981. L'assemblée des délégués du PDC, réunie à Rapperswil, se prononce pour une réintroduction rapide de la surveillance des prix.

20 janvier 1982. Par voie de communiqué de presse, le parti PDC réclame la réintroduction immédiate de la surveillance des prix, en recourant au droit d'urgence.

26 janvier 1982. Le groupe PDC des Chambres fédérales se prononce contre l'initiative populaire et en faveur du contre-projet du Conseil fédéral.

28 janvier 1982. Au vote nominal, la quasi-totalité des conseillers nationaux PDC suivent la consigne du groupe.

9 mars 1982. Fidélité sans faille des sénateurs au

contre-projet, qui fait 29 voix contre 10 à l'initiative.

19 mars 1982. En votation finale, le Conseil national décide, par 83 voix contre 82, de recommander au peuple et aux cantons de repousser l'initiative et d'adopter le contre-projet. Parmi les «perdants», on repère une bonne douzaine de PDC.

18 septembre 1982. Un Congrès PDC clairsemé, convoqué sur le thème du chômage, proclame qu'il ne faut pas laisser aux autres partis l'exclusivité de la politique économique, et qu'il faut y ajouter un supplément de valeurs humaines.

6/7 octobre 1982. Le Conseil des Etats massacre le projet de loi sur les cartels. A une ou deux exceptions près, les députés PDC, majoritaires à la Chambre haute, participent à la curée — alors qu'au Conseil national les PDC avaient dit leur attachement à une législation anticartellaire ferme plutôt qu'à une surveillance des prix sous une forme ou une autre.

18 octobre 1982. Après avoir dit un faible «non» à l'initiative populaire (124 : 113) et opposé un net refus au contre-projet (130 : 68), l'assemblée des délégués du PDC, réunie à Zoug, revient sur son double «non», et se prononce pour la liberté de vote le 28 novembre prochain (119 : 63)!

Le même jour, la Fédération des syndicats chrétiens disait «oui» à l'initiative populaire (66 : 0).

Les esprits chagrins voient dans l'arithmétique du vote des délégués PDC une prémonition du résultat attendu pour le 28 novembre: une fois de plus, les partisans du «statu quo» vont l'emporter sur les tenants, pourtant plus nombreux, du changement, et cela en vertu du fameux danger du double «non».

Et les esprits optimistes de relever que si l'opération déjà effectuée à propos de l'assurance-maladie (1974), de la participation des travailleurs (1976) et de la protection des locataires (1977) devait se reproduire à propos de la surveillance des prix, ce serait la dernière fois. Tout le monde sait désor-

mais qu'il faut réviser la procédure de vote interdisant le double «oui» et permettant le double «non». Tout le monde, et même le Conseil des Etats, qui vient de refuser d'opposer un contre-projet à l'initiative populaire sur les importations excessives de fourrage.

Belle consolation en vérité, tout juste propre à apaiser la conscience tourmentée des démocrates-chrétiens qui en ont encore une.

RADIOS LOCALES

Demandez l'dossier!

Complètement noyés dans plus de 270 demandes d'autorisation pour un essai de radiodiffusion locale, les quatre malheureux fonctionnaires du Département Schlumpf cherchent fiévreusement des critères pour le dépouillement, la publication et, ultérieurement l'appréciation des dossiers.

Une publication intégrale des demandes représenteraient plus de 6000 pages de la «Feuille fédérale», qui n'en compte d'ordinaire pas même autant en une année entière. Faudra donc abréger, mais alors quels «points essentiels» (comme dit l'Ordonnance) faire ressortir?

Cela n'est encore rien. L'Ordonnance sur les essais locaux de radiodiffusion prévoit en effet que toute personne domiciliée ou ayant son siège dans la zone de diffusion «peut, dans les trente jours à compter de la publication dans la «Feuille fédérale», se prononcer par écrit sur les demandes». Avant de recevoir cette nouvelle avalanche, il aura fallu organiser la consultation — ou, mieux, la transmission — des dossiers. A Berne, on envisage de tirer plusieurs centaines de jeux complets, et de les (faire) tenir à la disposition des intéressés, le cas échéant auprès... des chancelleries cantonales. A essais locaux, improvisation décentralisée, que diable!

SAVOIR

Enseignement du français: une crise permanente

La bataille du français fait rage. La réforme de l'enseignement du français engagée en Suisse romande voit s'affronter novateurs et conservateurs. Les parents, parfois inquiets, s'interrogent. Des députés interviennent dans les parlements cantonaux. Ci-dessous une mise en contexte des véritables enjeux, tirée d'une remarquable conférence du professeur Bronckart, sciences de l'éducation de l'Université de Genève. Quelques points de repères utiles pour se retrouver dans le maquis des arguments en présence.

«L'enseignement du français actuellement en vigueur est dispensé comme s'il s'agissait d'une langue morte.» (1872)

«La crise de la culture classique, la crise du français, ont pour cause primordiale, pour cause quasi unique, l'esprit de la nouvelle méthode.» (1911)

«L'indigence de l'élocution, poussée à l'extrême, est un mal qui, à travers la vie sociale, atteint les forces vives de la pensée.» (1930)

«Le profane peut se demander si, en proclamant la nécessité d'instaurer la communication dans la classe et en privilégiant le langage parlé qui, certes est antérieur à l'expression écrite, on ne risque pas d'aboutir à un enseignement négligeant le développement de l'esprit.» (1972)

Ces citations illustrent bien l'état permanent de crise dans lequel se trouve l'enseignement du français depuis l'instauration de l'instruction publique obligatoire.

MALAISE CLASSIQUE

A chaque époque on observe un sentiment de malaise: enseignement inadapté aux besoins de l'enfant, centré sur une langue artificielle, basé sur

des théories erronées, facteur de discriminations sociales.

Les réformateurs, eux, s'appuient sur les découvertes successives de la psychologie de l'enfant et de la linguistique et sur l'exigence de justice sociale.

Les projets de réforme se heurtent très régulièrement à une opposition farouche: danger de coupure avec le «bon français», dévalorisation du travail au profit du jeu, théories compliquées qui mettent les parents hors circuit, rupture avec le patrimoine culturel.

SÉGRÉGATION ET GRAMMAIRE

Limitons l'analyse à la grammaire.

La révolution française veut instaurer un français national; bien faire parler et bien faire écrire le plus grand nombre grâce à la grammaire: exercices, mémorisation, dictées, les bases de la pédagogie traditionnelle sont jetées.

Mais les contre-révolutions successives rétablissent la division entre école des riches et école du peuple; dans cette dernière on apprend à lire et à écrire sans faire de grammaire.

C'est cette ségrégation que combattront les radicaux de la fin du 19^e siècle — notamment James Fazy à Genève. La grammaire est introduite à l'école primaire qui dorénavant donne accès à l'enseignement secondaire et supérieur. Les opposants crient au nivellement par le bas et à l'appauvrissement de la langue. Cette réforme est combattue avec les mêmes arguments que ceux utilisés aujourd'hui pour demander son maintien (voir à ce sujet le «Journal de Genève»).

Enfin, dans une troisième période — c'est la réforme actuellement engagée en Suisse romande — on met l'accent sur l'expression; le but visé n'est pas tellement la bonne expression que l'expression pour elle-même.

Il est intéressant de noter qu'au cours de ces trois périodes, malgré les contestations et les constats d'échec, personne n'a jamais remis en cause l'uti-

lité de l'enseignement de la grammaire. Alors que dans d'autres cultures, d'autres pays — les Etats-Unis notamment — l'enseignement primaire ne dispense aucun enseignement grammatical; sans qu'on ait pu pour autant constater empiriquement un dommage pour l'usage de la langue!

Le débat sur l'enseignement de la grammaire est obscurci par la multiplicité des objectifs poursuivis. En grattant les sédiments accumulés au cours des siècles on constate que plusieurs finalités se sont superposées, toutes présentes actuellement: instrument nécessaire pour apprendre les langues étrangères, contribution au développement de l'intelligence, promotion de la bonne expression et de l'orthographe, objet d'étude pour les théoriciens de la langue. C'est beaucoup à la fois. Ne faudrait-il pas choisir?

On peut distinguer grossièrement au moins trois éléments en rapport au langage. Le *fonctionnement du langage* tout d'abord, qui ne requiert pas de théorie: l'enfant parle avant qu'on lui apprenne la grammaire. La grammaire comme *savoir* ensuite, théorie scientifique qui se développe et s'affine. Les *normes* enfin, le «bon langage», qui ressortissent à l'histoire et au social, qui visent à stabiliser la langue.

En définitive les résistances que rencontrent les réformes de l'enseignement du français ne prennent-elles pas racine dans notre propre expérience, l'expérience douloureuse que nous avons vécue enfants: pourquoi les jeunes d'aujourd'hui ne se soumettraient-ils pas à la même discipline? On peut retourner la question. S'il est faux de prétendre que la grammaire traditionnelle développe l'intelligence, s'il est vérifié que son enseignement est un échec, pourquoi continuer? Certes bon nombre d'enfants finissent par ingurgiter la potion. Mais s'ils sont capables d'apprendre des notions difficiles et fausses, pourquoi ne pas leur apprendre des notions difficiles et justes?

Le Jura, quatre ans après la victoire

Quatre ans déjà depuis la mise en place du premier Parlement jurassien, du premier gouvernement jurassien. Le moins qu'on puisse dire est que le nouveau canton aura fait ses armes dans une véritable tourmente économique, avec l'effacement progressif du principal employeur de la région, l'industrie horlogère. Nul doute que ce climat pèse lourdement sur le renouvellement des autorités cantonales, premier tour ce prochain week-end (à élire: soixante députés et vingt-sept suppléants, cinq membres du gouvernement, parmi 358 candidats dont 65 femmes pour le législatif et 9 pour l'exécutif). Toujours la même alternative: préserver les positions acquises ou se donner les moyens d'aller de l'avant, quitte à prendre le risque d'une redistribution des cartes.

Pour le gouvernement cantonal, les partis chrétien-social, démocrate-chrétien et réformiste ont opté pour le maintien des équilibres originels, avec la constitution d'une «petite» coalition, tandis que les socialistes, en sortant de l'entente à cinq, et en présentant leur candidat à part, entendaient lever toute ambiguïté sur la couleur de leur participation¹. La gauche jurassienne retrouve ainsi, face au bloc bourgeois, la position qui est par exemple celle des socialistes vaudois face à l'entente des droites majoritaires (avec toutes les conséquences qu'une telle situation peut avoir au deuxième tour de scrutin). Mais surtout cette manifestation d'indépendance socialiste est le signe que les quatre ans de gestion cantonale ont déjà modifié en profondeur les rapports de forces qui étaient ceux de l'indépendance: en 1978, pour la première législature, le soutien du Rassemblement jurassien à la formule de gouvernement à cinq (deux PDC, un socialiste, un chrétien-social et un radical réformiste) avait d'emblée réglé les problèmes de répartition des sièges.

S'il n'y a pas grand bouleversement à attendre du renouvellement du Parlement, l'élection (sièges répartis entre les trois districts selon leur poids démographique, Delémont 28, Ajoie 22 et Franches-Montagnes 10) permettra en tout cas, hors les considérations tenant au climat conjoncturel, de noter la force nouvelle des combattants «historiques» pour l'autonomie — à noter, entre autres indices significatifs, que seuls deux candidats, sur la liste socialiste, font explicitement mention de leur appartenance au Rassemblement jurassien, Valentine Friedli et Roland Béguelin, respectivement vice-présidente et secrétaire général du RJ.

¹ Dans les deux derniers numéros (82 et 83) parus du mensuel socialiste «Le Peuple jurassien» (c.p. 122, 2800 Delémont), le panorama complet de l'action des parlementaires socialistes pendant les quatre années écoulées ainsi que le programme du PS «propositions précises pour que le dynamisme, le progressisme de la Constitution» s'inscrive dans la réalité quotidienne.

LE POINT DE VUE DE GIL STAUFFER

Vellerat, de Narvik à Tamanrasset...

Nous vivons donc dans un pays organisé, nanti, civilisé, industrialisé, parlementarisé, se considérant, à croire les rumeurs, comme un Etat de droit. Je ne vois dès lors pas pourquoi — puisque tel est le souhait clairement exprimé et motivé de la quasi-totalité de la population du village — il faut tant de temps pour faire de Vellerat une commune jurassienne. L'affaire, entre gens de bon sens, devrait être réglée en moins de quinze secondes. Dring! Dring!

— Allo? Le président du gouvernement bernois? Ici le maire de Vellerat.

— Oui, bonjour, ça va? C'est à quel propos?

— La population du village veut basculer dans le canton du Jura dès demain matin à huit heures. Je

voulais juste vous avertir et vous inviter à prendre un verre pour l'occasion.

— Ah, bon, hé bien c'est en ordre. On règlera les détails plus tard. Je passerai samedi pour un verre et signer les papiers. Bien le bonjour chez vous.

— Merci, au revoir et bonne journée...

Cling. Cling.

Affaire réglée en 14 secondes et au prix de 50 centimes. Un coup de fil, c'est si facile. Voilà. Voilà comment se comporteraient des gens civilisés.

Respect des gens, simplement.

Diantre, vous tenez à devenir Jurassiens, Mandchous, Patagons, Soleurois? Juste Ciel! Grand bien vous fasse, cela ne dérangeant rien ni personne. Et pour la forme et l'histoire, nous signerons donc quelques papiers!

... Hé bien, non. Les choses n'ont pas du tout l'air de se passer de cette simple, raisonnable et roborante façon. Il semble nécessaire de chipoter, de byzantiniser, d'agiter des raisons d'Etat sans la moindre consistance humaine, de mener une guerre de concierges acariâtres; en bref: de semer la merde. De la semer. De la cultiver. Et de la récolter. Tout cela est affligeant. Berne est ridicule. Delémont ne l'est guère moins avec Ederswiler.

* * *

Autre chose.

«Ne dit-on point qu'au XVIII^e siècle, l'Académie de Berlin avait son principal revenu dans la vente d'un almanach où figuraient des prédictions faites au hasard? Honteuse de ce profit tiré de la crédulité humaine, la savante société décida de supprimer ces vaticinations et les remplaça par des renseignements clairs et précis sur des objets qui lui semblaient devoir intéresser le public. Le débit de l'almanach en fut tellement diminué, les revenus académiques tant affaiblis que l'on revint sans tarder aux anciennes fantaisies: on vendit à nouveau des prédictions auxquelles leurs auteurs ne croyaient pas eux-mêmes. (...)» («Le Calendrier», P. Couderc. PUF, coll. Que sais-je? Page 10.)

Je vous salue.

G. S.

Un constat trompeur

Statistiques des requêtes déposées auprès des commissions de conciliation (cantonales, régionales ou communales) dans le secteur du logement. Pas besoin d'analyser longuement les chiffres publiés par l'Office fédéral ad hoc pour mettre à jour un double mouvement ces deux dernières années, large augmentation du total des oppositions en Suisse romande (et au Tessin) et diminution sensible des recours en Suisse alémanique. D'où ce diagnostic répercuté à l'environnement: voici la preuve, noir sur blanc, de l'esprit querelleur des Romands (alimenté par les associations de locataires, bien entendu) et la démonstration, une fois de plus, de la plus grande discipline qui règne outre-Sarine. A y regarder de plus près, à examiner en particulier les chiffres pour deux périodes où le climat sur le

front du logement était comparable, 1^{er} semestre 1981 et 1^{er} semestre 1982, le tableau se confirme: partout en Suisse alémanique, les demandes reculent (sauf dans deux cantons), alors qu'en Suisse romande c'est partout la progression, +60% à Genève, forte hausse aussi dans le canton de Neuchâtel, malgré la crise économique...

Constat trompeur, ainsi que le relève l'organe de la Fédération romande des locataires, «Droit au logement», dans un très intéressant dossier paru dans sa dernière livraison (N° 39)¹. Voici l'explication proposée. Nous citons «DAL»:

«(...) L'explication tient à des structures, à une organisation différente de la propriété locative; peut-être aussi à davantage de modération passée, de la part de maints propriétaires alémaniques, en matière de loyers notamment. Il est clair que les rapports entre un grand gérant romand, dont la société oh! combien anonyme gère des milliers de logements, et les locataires de ces derniers ne peut

être analogue à la relation personnelle entre le propriétaire alémanique d'un petit immeuble, dont il occupe au surplus un des appartements, et des locataires qui sont aussi ses voisins, parfois des amis. Paraphrasant le titre d'une pièce qui fit du bruit jadis à Genève, il faut dire et redire le rôle néfaste joué beaucoup trop souvent, en terre romande, par certains «régisseurs sans visage». Veut-on des faits précis? Il y a belle lurette que nos organisations de locataires ont noté que le pourcentage perçu par les gérants romands est d'un, voir de deux points supérieur à ce qui se pratique outre-Sarine. Que les règles en matière de décompte de chauffage de l'association des bailleurs de Suisse alémanique sont jugées inacceptables par celles d'ici.»

Personne n'ira jusqu'à soutenir que tout est parfait en Suisse alémanique, au chapitre des rapports propriétaires-locataires; et surtout pas les associations romandes de locataires. Mais tout de même, côté statistiques, voilà l'église remise au milieu du village.

¹ «Droit au logement», adresse utile: Borde 28 bis, 1018 Lausanne. Le périodique cerne également le fonctionnement des commissions de conciliation («l'institution est bonne, mais elle ne vaut finalement que par l'esprit, les qualités et les compétences de ceux qui la dirigent ou l'animent») et la façon de les saisir en cas de besoin.

Nouvelles requêtes déposées en conciliation

Régions et cantons	1980		1981		1982	Canton	Totaux	
	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre		Région	%
Suisse alémanique	5285 ●	4449 ●	4545 ●	4309 ●	3214 ●		21802	50%
Tessin	232	284	384	569	517	1986	1986	5%
Fribourg	209	265	479	126	712	1991		
Vaud	557	1001	1763	1124	1883	6328		
Valais	56	134	138	380	165	873		
Neuchâtel	249	465	494	700	632	2540		
Genève	684	930	1536	2204	2433	10220		
Jura	46	58	54	84	70	312		
Suisse romande	1801 ●	2853 ●	4464 ●	4618 ●	5895 ●		19631	45%
TOTAUX	7318	7586	9393	9496	9626		43419	100%

(Tiré de la statistique de l'Office fédéral du logement)

UBIQUITÉ

Petites phrases radicales

On savait les radicaux, particulièrement de l'espèce vaudoise, toujours prêts à se déployer, se montrer, à se discourir parmi (d'où notre grand concours ci-contre).

A force de les voir partout, on savait qu'il n'y a plus intérêt à s'en aller les regarder nulle part. Et surtout, à force de les entendre tout le temps, on savait qu'il est inutile de les écouter.

Mais voilà, toute règle a ses exceptions, même dans

le plus morne radicalisme romand. La preuve en fut doublement administrée la semaine dernière, bénie entre toutes en cette année de grâce viticole 1982.

Mardi 12. Devant un auditoire venu gravement — ou par simple courtoisie — célébrer le 10^e anniversaire de l'Institut du «Génie de l'Environnement», le conseiller national radical (valaisan, c'est vrai) Bernard Dupont parle de la prochaine session de la Conférence (19-21 octobre) des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe. Et d'annoncer avec un petit sourire qu'un rapport y sera présenté sur la spéculation foncière: «La philosophie développée est que le sol doit rester avant tout l'instrument d'une politique au service des citoyens et du développement harmonieux de la cité. Partant de la constatation que l'appropriation privative (sic) des sols n'est qu'un accident de l'histoire, le rapporteur se prononce en faveur d'une municipalisation progressive des sols urbains.»

Pâleurs soudaines et mouvements divers dans l'assemblée, qui ne parvient pas à parler d'autre

chose pendant la pause qui suit l'exposé du président de la ville de Vouvry... et de la Conférence précitée.

Jeudi 14. Invité hors-classe du congrès de l'Union syndicale suisse, le conseiller fédéral radical-vaudois Georges-André Chevallaz loue comme il convient ses hôtes d'un jour: syndicats raisonnables, revendications de même, méthodes correctes, belle paix du travail, tous à la même corde, etc. Et de quitter son manuscrit pour déclarer qu'«il vaut mieux répartir équitablement le travail que de verser des allocations de chômage». Pas qu'on conteste ces dernières à leurs malheureux bénéficiaires, non, pas du tout. M. Chevallaz prend bel et bien une option en faveur de la réduction du travail — civil s'entend.

Le correspondant de la «NZZ», fidèle greffier des propos radicaux à travers la Suisse, n'a pas osé, lui, se détacher du manuscrit; en tout cas, il ne consacre pas une demi-ligne à l'élan, probablement aussi momentané que généreux, du chef du Département militaire fédéral.

Notre grand concours

OUVERT à toutes les associations, fédérations, entreprises, holdings, sociétés et organisations analogues, ainsi qu'aux unions chorales, chrétiennes, culturelles, littéraires, locales, professionnelles, régionales sportives et autres, sans oublier les amicales d'officiers, sous-officiers, soldats et SCF.

CONDITIONS. Organiser une assemblée annuelle, une manifestation occasionnelle ou jubilaire, une inauguration de drapeau, une cérémonie de fin d'études, bref, une réunion quelconque, par exemple pour célébrer le bénéfice de l'exercice écoulé, les membres honoraires, le vin nouveau, les pêcheurs chanceux, la dernière lune ou les premiers rayons de soleil sur le Moléson, — le tout SANS inviter Jean-Pascal (Delamuraz) ni son équipe (de cameramen et de photographes).

Faire parvenir à la rédaction de «Domaine public» (case 2612, 1002 Lausanne) une coupure de presse (si elle en a malgré tout parlé) attestant que la manifestation SANS a bien eu lieu.

NOS PRIX. Une mention dans le n° 666 de DP (à paraître le 30 décembre si Dieulamuraz le veut), plus trois abonnements gratuits pour toute l'année 1983, destinés aux membres des cinq plus courageux comités d'organisation, qui auront osé ne pas L'inviter. L'évaluation du courage se fera en fonction du lieu (maximum de points pour le pays de Vaud), du nombre de participants présumés à la manif (ça va payer pour les bastringues à plus de 250 citoyens actifs), et bien sûr du thème (priorité aux questions agrico-industrialo-commerciales).

N.B. Pour éviter tout ennui aux participants à notre grand concours, il ne sera échangé aucune correspondance sur papier à en-tête officielle (ni même privée) à propos du présent concours, dont les résultats seront sans appel ni recours.

CHOSSES VUES AU THÉÂTRE

Le «petit homme» Brecht

Bon spectacle que celui présenté à Vidy en ouverture de saison par le Centre Dramatique de Lausanne, mis en scène par André Steiger. Schweyk dans la deuxième guerre mondiale n'a rien perdu de sa vigueur; le message «passe» bien, même si l'optimisme de la conclusion sonne amèrement à nos oreilles d'aujourd'hui!

Il fallait des voix pour les fameuses chansons de Hans Eisler (la beauté mineure de «Les eaux de la Moldau roulent roulent les pierres» ou le charme de «Cueille la prune en automne»): on les a trouvées en la personne de Catherine Derain (Madame Kopecka), de Jacques Denis (dont on savait déjà que le talent a plusieurs cordes), et de Roger Jendly, merveilleux «petit homme» au naturel goguenard admirable. Les musiciens de l'Ensemble lyrique de Suisse romande tiennent fort bien leur partie: réussite encore que l'intégration de la musique au spectacle, dans le même type de formule que celui de l'«Opéra de quat'sous».

Quant à la mise en scène, nous dirons que l'invention jaillissante de Steiger fait merveille dans les mouvements d'ensemble (il y a la part de la chorégraphie, Nicole Lieber, à ne pas oublier bien sûr) et les jeux de scène individuels. Il est moins heureux dans les «machines» (mais ici, faudrait-il incriminer le scénographe?), dont certaines apparaissent superflues (le grand portique du début, par exemple, ou le tank-bonbonnière de Hitler à la fin). A une pièce qui mêle constamment le détail vrai au symbole, il faudrait peut-être accorder une mise en scène expressionniste dans le détail (ce que fait Steiger), mais beaucoup plus discrète dans les grandes lignes.

Bon spectacle, je le répète, que le public a chaleureusement accueilli l'autre soir. Etrange public, très froid en début de soirée, qui se chauffe progressivement et ne ménage pas ses rappels au baisser du rideau.

Catherine Dubuis

PMF

On a bien fait d'y aller

Repas de midi dans une famille pas nombreuse, vers la mi-juillet 1954. Le père, employé ultra-fiable, jamais un jour de maladie et plus de 1200 jours de service inscrits dans son livret, lâche: pris congé cet après-midi, on va à Genève voir Mendès-France, il vient pour faire la paix. Famille partagée entre l'excitation de ce voyage volé en pleine semaine et le souvenir de l'infirmière qui avait fait sombrer les auditeurs en même temps que la garnison de Dien-Bien-Phu. Tram, gare, train, gare. Attente un peu au hasard le long du trottoir, sur un pont. Passent des motards, et deux ou trois limousines noires, plutôt vite. Murmure: c'était bien lui. Gare, train, gare, tram, radio. Murmure vérifié. Quelques jours plus tard, les nouvelles du matin annoncent que la paix a été signée dans la nuit. Mendès-France avait tenu son pari d'un mois, moyennant quelques heures d'horloge bloquée. Alors, mon père: on a bien fait d'aller le saluer. La première leçon de politique dont je me souviens — à part les verbes conjugués au dos des listes électorales.

Y. J.

Faire des choix

«La science de l'économie doit s'accompagner du recours à la science de la communication... Le plus difficile, c'est d'amener les hommes à se rendre compte que nul ne peut penser pour eux, qu'ils doivent exiger des informations complètes, constamment soumises au contrôle de l'opinion et au débat public. Chacun doit juger lui-même les données et les décisions. (...) Personne n'ignore que telle ou telle mesure — une restriction de crédit, un blocage

de prix, de salaires, de dividendes, une dévaluation, un contrôle des changes — l'atteint directement. Mais peu d'hommes savent situer ces décisions dans le cadre d'ensemble qui permet de les comprendre (...) en vue de dégager et de réaliser ce qui est en même temps l'intérêt propre de chacun et l'intérêt commun — même s'il arrive à la majorité de se tromper un temps, ce qui est le risque normal mais finalement salutaire de la démocratie... Car ce qui importe en fin de compte, c'est d'aider les hommes à choisir eux-mêmes leur destin.» (in «Science économique et lucidité politique»).

Au jeu un peu dérisoire des citations, chacun d'entre nous aura quelques pages de PMF à rappeler pour dire combien, à un moment ou à un autre, cette réflexion aigüe, d'une clarté sans faille, honnête, sans fioritures ni sous-entendus, lui aura été utile, indispensable. Voilà du reste un acquis qui ne disparaît pas avec la mort de l'homme.

Toujours dans «Science économique et lucidité politique» (avec Gabriel Ardant) à l'abord du «problème de la cohérence»: «Mesurer aussi complètement que possible — utilisant au besoin les techniques de mesure les plus raffinées — le rendement, calculer le coût et l'utilité d'un service et

CINQUANTE ANS D'ÉCRITURE

Pour les points de repère principaux, pour la synthèse et la mise en évidence des lignes de force de la pensée et de l'action de Pierre Mendès France, on se reportera bien sûr au monumental ouvrage de Jean Lacouture, paru l'an dernier au Seuil et intitulé «Pierre Mendès France». Pour aller plus loin, voici la liste des livres publiés par PMF:

L'Œuvre financière du gouvernement Poincaré, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1928.

La Banque internationale (contribution à l'étude du problème des États-Unis d'Europe), Paris, Librairie Valois, 1930.

Liberté, liberté chérie, New York, Didier, 1943; édition complétée de «Roissy-en-France», Fayard, Paris, 1977.

La Science économique et l'Action (en collaboration avec Gabriel Ardant), Paris, UNESCO-Julliard, 1954.

même son rendement marginal facilite incontestablement le choix de la collectivité. Sous des appellations diverses, ce mode de préparation de la décision est de plus en plus employé — du moins dans certains secteurs. Mais ceci ne suffit pas. En effet, le problème qui se pose à celui qui doit décider, l'administrateur, l'homme d'Etat, le parlementaire et le citoyen, ne consiste pas à dire si une opération, une dépense, un investissement est utile. Il l'est généralement. Il s'agit de savoir s'il est plus utile que tel autre entre lesquels il faut choisir parce qu'ils ne peuvent être réalisés simultanément.»

Actualité étonnante de la méthode PMF d'approche de la réalité, constat minutieux, transmis ensuite avec le souci le plus exigeant du dialogue transparent, avec le plus grand respect de l'auditeur (de l'opinion publique). Rigueur dans le fond et dans la forme. Et au cœur de la démarche, cette réhabilitation de la politique, qui n'est pas cette chose sale qu'il est de bon ton de dénigrer.

Homme d'action et de réflexion, PMF a balisé un chemin d'exigence et de lucidité. Grands mots peut-être, imposés par les raccourcis de circonstance. Mais sa trace est de celles qui permettent d'aller de l'avant.

Gouverner, c'est choisir; Sept Mois et dix-sept jours; La Politique et la Vérité, Recueils de textes 1953-1958, Paris, Julliard, 1953, 1955, 1958 (trois tomes).

Dire la vérité, causeries du samedi (juin 1954, février 1955), Paris, Julliard, 1955.

Rencontre Nenni-Bevan-Mendès France, Paris, Julliard, 1959.

La République moderne, Paris, Gallimard, 1962 (édition complétée en 1966).

Choisir (entretiens avec Jean Bothorel), Paris, Stock, 1974.

Le Grand Débat (avec Michel Debré), Paris, Gonthier, 1966.

Pour préparer l'avenir, Paris, Denoël, 1968.

Dialogues avec l'Asie d'aujourd'hui, Paris, Gallimard, 1972.

Science économique et Lucidité politique (en collaboration avec Gabriel Ardant), Paris, Gallimard, 1973.

La vérité guidait leurs pas, Paris, Gallimard, coll. «Témoins», 1976.